



PREFET DE LA HAUTE-VIENNE

Direction des collectivités
et de l'environnement

Bureau de l'urbanisme
et de l'aménagement

Affaire suivie par Carine CEDELLE
Tél. 05-55-44-18-76

Mèl : carine.cedelle@haute-vienne.gouv.fr

Limoges, le

25  2014

Extrait de décision de la Commission départementale d'aménagement commercial (CDAC)

Lors de sa réunion du 22 juillet 2014, la commission départementale d'aménagement commercial (CDAC) a décidé de refuser l'autorisation sollicitée par la SCI des Landes, dont le siège social est situé 12 place de la République 87000 LIMOGES, représentée par son gérant M. Jacques DUFOURMONT, en vue de procéder à l'extension de 3 026 m² de l'ensemble commercial situé 13 rue de Buxerolles, zone industrielle nord de Limoges sur la commune de Couzeix, portant ainsi la surface totale de vente de l'ensemble commercial à 6 190 m².

Le texte de cette décision sera affiché pendant un mois à la mairie de Couzeix.

Pour le Préfet,

POUR LE PRÉFET,
LE DIRECTEUR DÉLÉGUÉ,


Gérard JOUBERT